

Public Sénat, 10 octobre 2018



## Justice : le Sénat encadre les nouveaux pouvoirs d'enquête du parquet

C'est l'un des points clés du projet de loi de la réforme de la justice : les pouvoirs d'enquête renforcés du procureur de la République (écoutes, géolocalisation...). Des atteintes à la vie privée que le Sénat a choisi de mieux encadrer.